

Mairie de CARLIPA
Conseil Municipal

Compte-rendu de la séance du 20 juin 2014

Présents : MM SERRANO - ARNAUD - GUYONNET - Mmes BAUDA (arrivée à 18h35) - CARPENTIER - OLIVIER et ROUQUET

Absents excusés : Mme ARIBAUD – M. DESPLAS – M.OLIVIER B. (a donné pouvoir à M. SERRANO) – M. PENNAVAYRE (a donné pouvoir à Mme CARPENTIER)

DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES

Monsieur le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil municipal, a dénombré 6 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posé à l'article L2121-17 du CGCT était remplie.

Il a indiqué que le conseil municipal devait élire 1 délégué et 3 suppléants.

Il est procédé à l'élection.

Election du délégué – 1^{er} tour de scrutin

A obtenu M. SERRANO, 6 voix.

M. SERRANO est élu délégué à la majorité absolue.

Election des suppléants – 1^{er} tour de scrutin

* A obtenu Mme ARIBAUD, 6 voix.

Mme ARIBAUD est élue suppléant à la majorité absolue.

* A obtenu M. OLIVIER, 6 voix.

M. OLIVIER est élu suppléant à la majorité absolue.

* A obtenu M. PENNAVAYRE, 6 voix.

M. PENNAVAYRE est élu suppléant à la majorité absolue.

Dès la fin de l'élection, le procès-verbal a été affiché en mairie.

REVERSEMENT EXCEDENT A LA CCPLM

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal :

- la délibération du 30 juillet 2013 concernant le protocole d'accord sur les conditions de dévolution de l'actif et du passif de la Communauté de Communes Lauragais Montagne Noire,

- que suite à la fusion de la Communauté de Communes Lauragais Montagne Noire, il a été versé à la commune de Carlipa la somme de **23 000.22 €**.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de reverser l'intégralité de cette somme à la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère.

- Séance levée à 18h40 –

Vu pour être affiché le 21 juin 2014, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes.

Le Maire,
Serge SERRANO

